

20.08.2026 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Flambée des coûts de chauffage à l'automne : le mazout est plus de 30 % plus cher qu'il y a un an

Évolution des prix des produits

Triez les données par colonne ou faites une recherche pour trouver le produit de votre choix

Recherche

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution sur les 20 dernières années*	Évolution depuis le mois de N-1*	Évolution depuis le mois précédent*
Énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance)*		56.1%	9.9%	3.7%
Carburant*		7.4%	9%	-3.4%
Assurance véhicules*		-13.8%	7.4%	0%
Autres imprimés*		5.4%	5.4%	1.3%
Boissons sucrées*		-1%	5%	0.4%
Transports aériens*		27%	4.9%	-4.3%
Assurance ménage*		-5.9%	4.8%	0%
Réparations de chaussures*		40.1%	4%	0%
Journaux et magazines*		74.2%	3.6%	0%
Chaussures pour enfants*		-4.5%	3.4%	-6.5%

1 / 9

Source : KOF/Comparis (calculs propres)/valeurs marquées d'un * (données de l'IPC/OFS)

comparis.ch

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation mesurant l'inflation ressentie

Flambée des coûts de chauffage à l'automne : le mazout est plus de 30 % plus cher qu'il y a un an

L'inflation ressentie en Suisse reste modérée : en juillet 2026, les prix des biens du quotidien étaient 0,4 % plus élevés qu'il y a un an. Par rapport au mois précédent, ils ont baissé de 0,1 %. Les consommatrices et consommateurs ont pu particulièrement profiter des soldes de fin de saison : les vêtements et les chaussures sont devenus nettement moins chers. Dans le même temps, une flambée des coûts de chauffage se profile pour l'automne. Le mazout est environ 31 % plus cher qu'il y a un an. « Pour apaiser durablement les marchés du pétrole brut, il faudrait que la situation s'apaise sur la durée – or, rien ne l'indique pour l'instant », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 20 août 2026 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec l'Institut KOF de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 0,4 % de juillet 2025 à juillet 2026. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la

statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 0,4 %*.

Par rapport à juin 2026, les prix du panier suisse Comparis ont baissé, de 0,1 % précisément (IPC : -0,1 % également*). Le mois précédent, les biens de consommation courante avaient renchéri de 0,1 % (IPC : pas d'évolution).

Coûts de chauffage nettement plus élevés que le mois précédent

Le mois dernier, divers produits se sont renchérés. Fait particulièrement intéressant en vue des prochains mois d'automne et d'hiver : l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) a enregistré une hausse de 3,7 %. « La nouvelle aggravation de la situation au Moyen-Orient a entraîné de fortes fluctuations du prix du mazout. Bien que le mazout soit devenu 7,4 %* moins cher au cours des trois derniers mois, il coûte toujours environ 31 % de plus qu'il y a un an. « Pour apaiser durablement les marchés du pétrole brut, il faudrait que la situation s'apaise sur la durée – or, rien ne l'indique pour l'instant », déclare Dirk Renkert, expert Argent Comparis. Compte tenu de la hausse des coûts de l'énergie, il recommande une utilisation raisonnée de l'énergie de chauffage. Le simple fait de ne pas chauffer les pièces à plus de 22 degrés en hiver peut déjà contribuer à réduire la consommation et les coûts.

En juillet, ce sont les prix de la parahôtellerie qui ont le plus fortement augmenté en raison des vacances, à savoir de 19,7 %* (juin : +3,9 %*). Ceux-ci concernent notamment les appartements de vacances, les hébergements collectifs et les places de camping. « En haute saison estivale, la demande d'hébergements de vacances connaît une hausse fulgurante, alors que l'offre est limitée. Cela entraîne une hausse significative des prix, en particulier dans les destinations de vacances populaires. Après la haute saison, la situation devrait à nouveau se détendre », déclare Dirk Renkert.

Les consommatrices et les consommateurs doivent également payer plus cher pour certains services de transport individuel, dont les voitures de location – les prix ont augmenté de 8,9 %* au total en juillet (juin : +4,6 %*). À eux seuls, les prix de la location de voiture et de l'autopartage ont augmenté de 26,7 %* le mois dernier et de 62,2 %* au cours des trois derniers mois. En revanche, les prix ont baissé de 12,9 %* par rapport à juillet 2025.

Les liqueurs et apéritifs (+5,2 %*) ainsi que les supports d'image et de son (+4,0 %*) figurent également parmi les produits qui ont le plus renchéri.

Plus fortes baisses de prix par rapport au mois précédent dans le secteur de l'habillement

En juillet, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 11 %* de moins qu'en juin pour les vêtements pour femmes. Les vêtements pour hommes ont également baissé de 7,4 %*.

Les prix des chaussures pour enfants (-6,5 %*), des chaussures pour femmes (-6,4 %*) et des chaussures pour hommes (-5,9 %*) ont également baissé.

« À la fin de la saison estivale, les entrepôts doivent faire de la place pour la nouvelle collection. Associé à la forte pression concurrentielle, cela conduit à des remises importantes. Il en résulte des opportunités d'achat attrayantes pour les consommatrices et les consommateurs », déclare Dirk Renkert.

Comparaison à long terme : les journaux et magazines sont ceux dont le prix a le plus augmenté

Selon les calculs de Comparis, le prix des journaux et magazines a augmenté au cours des 20 dernières années. Depuis juillet 2006, les prix ont connu une hausse moyenne de 74,2 %*. À titre de comparaison, l'IPC a progressé de 10,2 %* au cours de cette période.

« Les fortes hausses de prix des journaux et magazines ne s'expliquent pas uniquement par le renchérissement général. Elles résultent principalement de changements structurels dans le secteur : la baisse des recettes publicitaires et des tirages imprimés ainsi que la hausse des coûts du papier, de l'impression, de l'énergie et de la distribution font grimper les prix », explique Dirk Renkert.

L'électricité et l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) occupent les deuxième et troisième places du top 5 de l'inflation à long terme de Comparis, avec respectivement 63,0 %* et 56,1 % d'augmentation. Les tabacs (+55,8 %*) et les services financiers (+46,7 %*) se sont eux aussi nettement renchérés pour les consommatrices et les consommateurs.

Ce qui est devenu moins cher au cours des 20 dernières années

Bien que l'impression d'un renchérissement du coût de la vie prédomine aujourd'hui, les apparences sont en partie trompeuses. Selon les calculs de Comparis, le prix de certains biens d'usage quotidien a significativement baissé

entre juillet 2006 et juillet 2026. En premier lieu celui des médicaments et des remèdes, qui a baissé de 41,7 %* en moyenne.

Les petits appareils électroménagers sont également devenus 39,9 %* moins chers. Les appareils électriques destinés aux soins corporels ainsi que les supports d'image et de son sont aujourd'hui respectivement 29,9 %* et 29,0 %* moins chers pour les consommatrices et les consommateurs qu'il y a 20 ans.

Renchérissement le plus élevé pour les couples de 65 ans ou plus sans enfants

Par type de ménage, ce sont les couples de 65 ans ou plus sans enfants qui ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des 12 derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 0,5 %. Cependant, pour cette catégorie, le coût de la vie a baissé de 0,2 % au mois de juillet par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, ce sont les couples avec enfants qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 109,8 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 0,3 % sur les douze derniers mois.

Les revenus les plus élevés sont les moins impactés par l'inflation

En ce qui concerne les classes de revenus, il apparaît que les ménages aux revenus les plus faibles ont été les plus touchés par le renchérissement. Pour eux, les prix ont augmenté de 0,5 % depuis l'an passé. En juillet, le taux d'inflation était de moins 0,1 %.

La classe des revenus les plus élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 0,3 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils ont baissé de 0,1 %.

Seulement de légères différences entre les différentes régions linguistiques

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 0,4 %. En juillet, le niveau des prix y a diminué de 0,1 % par rapport au mois précédent.

La Suisse italienne a enregistré une hausse moins forte du renchérissement par rapport à l'année précédente, avec 0,3 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 0,1 % en juillet.

Conseils pour les consommatrices et consommateurs

Toujours comparer les prix du mazout :

Les prix peuvent varier considérablement d'un prestataire à l'autre, d'où l'intérêt d'obtenir plusieurs offres avant chaque commande, en tenant compte également des frais de livraison, des quantités minimales et des éventuels suppléments.

Vérifier la possibilité de commandes groupées :

En commandant du mazout avec ses voisins, il est possible de regrouper de plus grandes quantités. Selon le fournisseur, il est ainsi possible de négocier des conditions plus avantageuses. Une communauté d'achat peut être intéressante, surtout dans le cas des maisons individuelles.

Planifier à l'avance l'achat de mazout :

Si vous ne commandez que lorsque le réservoir est presque vide, vous vous imposez inutilement une contrainte de temps. Mieux vaut suivre l'évolution des prix suffisamment tôt et demander plusieurs offres. Cela laisse plus de marge de manœuvre au moment de la commande.

N'attendez pas le prix le plus bas parfait :

Les prix du mazout peuvent fluctuer fortement et dépendent de différents facteurs tels que le prix du pétrole brut, le taux de change, le transport et d'autres coûts. Il est donc difficilement possible de prédire de manière fiable le moment le plus avantageux pour effectuer un achat.

Utiliser le chauffage de manière réfléchie et l'optimiser :

Une utilisation consciente de l'énergie de chauffage permet de réduire la consommation et les coûts. Une température ambiante légèrement plus basse peut déjà réduire sensiblement la consommation d'énergie. Compte tenu de la hausse des coûts de chauffage, il est judicieux de vérifier régulièrement le réglage des radiateurs et ce,

en temps utile avant la période de chauffage.

***Indice Comparis des prix à la consommation mesurant l’inflation ressentie**

L’indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l’évolution des prix sur la base d’un panier représentatif d’environ 1050 biens et services. L’inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L’IPC a été restructuré au début de l’année 2026 et comprend 13 catégories principales, parmi lesquelles figure désormais la catégorie principale « Assurances et services financiers ». En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L’IPC ne reflète donc pas l’inflation telle qu’elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec l’Institut KOF de l’EPF Zurich, l’indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l’inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l’IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, Comparis effectue ses propres calculs pour quelques groupes de produits. **Remarque importante : les chiffres marqués d’un (*) ont été calculés directement par l’Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l’IPC/OFS.**

Les données à la base de l’indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l’indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l’enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l’EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l’IPC. L’indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus:

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone: 044 360 53 91
E-mail: media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L’entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l’automobile et l’immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l’expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L’entreprise a été fondée en 1996 par l’économiste Richard Eisler. Il s’agit d’une société privée. Aujourd’hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l’État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte

Groupe de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution sur les 20 dernières années*	Évolution depuis le mois de 10-1*	Évolution depuis le mois précédent*
Énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance)*		56.1%	9.9%	3.7%
Carburant*		7.4%	9%	-3.4%
Assurance véhicules*		-13.8%	7.4%	0%
Autres imprimerie*		5.4%	5.4%	1.3%
Boissons sucrées*		-1%	5%	0.4%
Transports aériens*		27%	4.9%	-4.3%
Assurance ménage*		-5.9%	4.8%	0%
Réparations de chaussures*		40.1%	4%	0%
Jouets et magazines*		74.2%	3.6%	0%



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100941701> abgerufen werden.